

---

**Assemblée réunie**    **Conseil municipal de Saint Genix-les-Villages**

---

**Date réunion**        **10 juillet 2020**

---

**Organisée par**        **Le Maire**

---

**Participants**

PARAVY Jean-Claude  
KREBS Jean-Marie  
CORMIER Philippe  
REVEL Daniel  
PICARD Marie-France  
DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre  
BARBIN Régine  
PUGNOT Bertrand  
COUDURIER Françoise  
MESTRALLET Nadège  
FRIOT Pierre-Yves  
GROS Gilbert  
CORDIER Alain  
PITAVAL Cyril  
BUHAGIAR Annie  
DELABEYE Thierry  
COUTURIER Annick  
JARRET Benoît  
COMTE Estelle

---

**Pouvoirs**

BERTRAND Frédéric, pouvoir à CORDIER Alain  
ROUX Floriane, pouvoir à CORMIER Philippe  
LABBAY Catherine, pouvoir à REVEL Daniel  
MOREL-BIRON Odile, pouvoir à PUGNOT Bertrand  
PULLIAT Lucie, pouvoir à PICARD Marie-France  
GUICHERD Nicolas, pouvoir à MESTRALLET Nadège  
MARECHAL Céline, pouvoir à DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre

---

**Absents/excusés**      KIJÉK Muriel

---

**Diffusion**            **Le conseil municipal, le site**

---

**Prochaine réunion**    **Jeudi 19 septembre 2020**

---

Rédacteur :	Jean-Claude PARAVY
-------------	--------------------

## **Ordre du jour : objet unique : élection des délégués du Conseil municipal pour les élections sénatoriales du 29 septembre 2020.**

Le Maire ouvre la séance, qui se tient dans la salle polyvalente pour permettre une distanciation suffisante entre les membres présents.

Nadège Mestrallet est désignée comme secrétaire de séance.

Le maire rappelle que c'est un décret qui convoque les conseils municipaux aujourd'hui, qu'il s'agit de désigner les représentants titulaires et suppléants du conseil municipal qui éliront obligatoirement les Sénateurs de la Savoie le 29 septembre prochain.

Cette élection est sans débat, au scrutin de liste à la proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel, les listes devant être paritaires et alternées.

La commune nouvelle de Saint Genix-les-Villages doit désigner 15 titulaires et 5 suppléants. Il fait distribuer les bulletins de vote avec l'unique liste déposée, composée à partir des volontaires pour cette élection.

Les opérations de vote sont supervisées par un bureau électoral ainsi composé  
- les deux conseillers présents les plus âgés : Jean-Claude Paravy et Philippe Cormier  
- les deux conseillers présents les plus jeunes : Bertrand Pugnot et Marie-France Picard, scrutateurs.

Les bulletins de vote sont déposés par chacun dans une urne, qui est ouverte en fin de scrutin pour le dépouillement.

Le résultat est le suivant :

Effectif du conseil municipal :	27
Présents :	19
Pouvoirs donnés	7
Votants :	26
Bulletins nuls ou blancs :	0
Suffrages exprimés :	26

Voix obtenues par la liste :	26
------------------------------	----

Sont donc désignés pour élire les Sénateurs le 29 septembre 2020 :

**TITULAIRES (15)**

PARAVY	Jean-Claude
PICARD	Marie-France
REVEL	Daniel
BARBIN	Régine
CORMIER	Philippe
MOREL-BIRON	Odile
KREBS	Jean-Marie
COMTE	Estelle
DREVET-SANTIQUE	Jean-Pierre
COUDURIER	Françoise
PUGNOT	Bertrand
LABBAY	Catherine
GUICHERD	Nicolas
KIJEK	Muriel
CORDIER	Alain

**SUPPLEANTS (5)**

BUHAGIAR	Annie
GROS	Gilbert
COUTURIER	Annick
BERTRAND	Frédéric
PULLIAT	Lucie

Séance levée à 19h20.